

LA NAVIGATION

LE NAUFRAGE DU «PATRICK MORRIS»—LE STATIONNEMENT D'UN NAVIRE DE SAUVETAGE AU PORT DE SYDNEY

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Est-il en mesure de nous rendre compte aujourd'hui de la tragédie maritime qui s'est déroulée au large de la côte du Cap-Breton, entraînant dans le désastre le *Patrick Morris* et l'*Enterprise* et causant des pertes terribles en vies humaines?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, tous les députés partagent j'en suis sûr le très profond regret que nous causent ces morts tragiques. Je peux dire à la Chambre et au député qu'on m'a informé à deux heures cet après-midi que le navire qui avait recueilli les membres de l'équipage du *Patrick Morris* était près d'atteindre un point dans le Québec, le seul, semble-t-il, qu'il pouvait rallier. L'équipage sera amené en avion à Sydney et c'est là que commencera l'enquête sur les causes de ce déplorable accident.

M. Muir (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire. Comme je viens tout juste de rentrer de North Sydney et que je connais assez bien la tragédie qui a impliqué le *Patrick Morris* et l'*Enterprise* et qui a causé 12 morts, je demande si le ministre est disposé à révoquer sa plus récente décision et à recommander le stationnement dans le port de Sydney d'un navire de recherche et de sauvetage convenable et approprié?

L'hon. M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, un tel problème suscite toujours une question de ce genre. J'ai expliqué au député que je me préoccupais de cette situation, mais je crois sérieusement, d'après les rapports préliminaires que je possède, que la présence d'un tel navire n'aurait rien changé dans ce cas.

M. Muir (Cape Breton-The Sydneys): C'est une question d'opinion, monsieur l'Orateur. Comme moi-même et un grand nombre d'organismes dans la région intéressée ont, au su du ministre, pendant un certain nombre d'années prié avec instance les ministres des Transports Pickersgill, Hellyer et le titulaire actuel de placer dans le port de Sydney un navire officiel de recherche et de sauvetage, le ministre ne conviendrait-il pas que ces pertes de vie constantes doivent cesser et, en outre, que la perte du *Patrick Morris* évaluée à 10 millions de dollars, représente le prix de plu-

[M. l'Orateur.]

sieurs navires de recherche et de sauvetage, qui auraient peut-être pu empêcher la perte de vies irremplaçables?

L'hon. M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, je ne conteste pas l'assertion du député et, je le répète, nous examinons la question. Il est extrêmement difficile de savoir où des navires de recherche et de sauvetage pourraient être stationnés vu la longueur extrême de notre littoral. Toutefois, la proposition générale formulée par le député possède une certaine valeur.

LE NAUFRAGE DU «PATRICK MORRIS»—LE REMPLACEMENT DU NAVIRE

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à l'adresse du ministre des Transports. Par suite de la perte du *Patrick Morris*, quels sont les projets éventuels de son ministère pour remplacer ce navire, pour analyser toute la situation de la circulation maritime dans le détroit de Cabot, surtout durant les mois achalandés de juillet et d'août, et en vue de fournir des navires additionnels à cette fin?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, on fait actuellement des recherches dans le monde entier pour découvrir si un navire de remplacement pourrait être obtenu rapidement. On a aussi tenté de savoir combien de temps il faudrait pour construire un navire de remplacement. J'apprends qu'un navire de la même catégorie que le *Patrick Morris* pourrait être disponible dans un pays scandinave. Nous explorons toutes les possibilités d'obtenir un navire de remplacement aussi rapidement que possible.

LA SÉCURITÉ DES REMORQUEURS DE LA C.-B. ET DE LEURS ÉQUIPAGES

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, j'ai une question connexe à poser à propos de la sécurité. La terrible tragédie au large de la Nouvelle-Écosse ayant été décrite par le ministre, que dit-il des dangers qui menacent les remorqueurs peu sûrs de la Colombie-Britannique et qu'on lui a signalés? Les travailleurs prétendent qu'ils ne sont pas protégés. Revenu récemment de Vancouver, le ministre dirait-il quelque chose de la situation et si le gouvernement est disposé à déposer le rapport selon lequel les navires en question, immatriculés aux États-Unis, refusent de suivre les instructions émises par la Marine canadienne et forcent les employés à travailler dans des conditions dangereuses et injustes?